

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 septembre 2016

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 6 septembre 2016 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 15 août 2016
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE DU 29 AOÛT 2016
 - 3.3 SÉANCE SPÉCIALE DU 31 AOÛT 2016
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Augmentation de salaire- BRIGADIÈRE
 - 5.3 Adoption du règlement Code d'éthique
6. CORRESPONDANCE

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Acceptation soumissions –Offre de services professionnels (Architectures, ingénierie et surveillance des travaux –CVT)
 - 7.2 Appel d’offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et gros rebuts
 - 7.3 Offre WSP- Travaux 7^e rue Ouest
8. LOISIRS & CULTURE
 - 8.1 Location du casse-croûte de l’aréna
 - 8.2 Nomination de Annie Rodrigue- représentante bibliothèque municipale.
 - 8.3 Modification contrat Dir.Loisirs- allocation frais de déplacement
9. URBANISME
 - 9.1 Avis de motion – amendement règlement certificats et permis
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. Prochaine séance
12. Levée de la séance

16-09-6697

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 15 août 2016

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 15 août est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-09-6698

Aucune omission ou erreur n’est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 15 août tel que présenté.

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 29 août 2016

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 29 août est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-09-6699

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 29 août tel que présenté.

ADOPTÉ**3.3 SÉANCE SPÉCIALE du 31 août 2016**

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 31 août est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

16-09-6700

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 31 août tel que présenté.

ADOPTÉ**4. DOSSIERS EN COURS**

M. François Baril fait un suivi ;
Développement social ; Marie-Claude Roy a remis sa démission.
Commun'art : La récente activité a permis à 300 personnes d'y participer.
Politique familiale : Reddition de comptes sera faite sous peu.
Fait positif, la Presse serait intéressée à notre politique.

Mme Claudia Vachon nous informe sur les sujets suivants :
La maison des jeunes : belle participation, la MDJ a permis de donner du travail à temps plein à un jeune pour l'été 2016.
OMH : Une rencontre aura lieu à la fin de septembre dans le dossier de fusion des OMH.
Aréna : Ouverture prévue le vendredi 9 septembre 2016

M. Claude Duchesne nous informe sur :
Les sorties incendies qui ont eu lieu en août.
Les travaux avancent bien et les citoyens apportent de très bons commentaires.

Mme Émilie Roberge nous apporte des informations sur :
Il y a eu une rencontre pour le CCU.
La programmation des loisirs hiver 2016-2017 a été envoyée par la poste, il reste quelques places de disponibles.

Mme Annie Rodrigue nous informe sur :
Qu'elle a assisté à quelques rencontres en août dont la conférence de M. François Charron activité organisé par la chambre de commerce, le vernissage de Commun'art ainsi que la fabrication de la mosaïque. Elle mentionne aux citoyens que c'est maintenant le temps de s'inscrire aux journées culturelles.

M. François Trépanier nous apporte des informations sur :
Les activités de l'urbanisme. Trois rencontres ont eu lieu en août.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

16-09-6701

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 août, a été préparée ;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée ;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 189 302.66 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'août 2016 au montant de 145 872.71\$ et 43 429.95 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Augmentation de salaire de la brigadière

16-09-6702

ATTENDU que l'indice des prix à la consommation pour la période de juillet 2015 à juillet 2016 s'élève à 1.3 % pour le Canada ;

EN CONSÉQUENCE, *il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter le salaire de la brigadière de l'intersection de la route 112 et de l'avenue du Collège de 1.3%.*

ADOPTÉ

5.3 Adoption du règlement 2016-193 modifiant le Code d'éthique

16-09-6703

**RÈGLEMENT # 2016-193
Amendant le règlement relatif au Code d'éthique et de
déontologie ;**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 15 août pour amender le règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie ;

ATTENDU que le Conseil a adopté un premier projet de règlement à cet effet le 15 août dernier ;

CONSIDÉRANT que l'Assemblée nationale a adopté le Projet de loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique ;

CONSIDÉRANT l'obligation donnée aux municipalités de modifier leurs codes d'éthique avant le 30 septembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'amender le règlement relatif au Code d'éthique en y ajoutant la clause suivante :

« Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le Havre fait une invitation pour le lancement de son calendrier lors d'un 5 à 7 qui se tiendra le 6 octobre prochain.

La demande de M. Claude Vachon, résident du 205 Beaudoin a été transmise au Directeur des Travaux publics. Celui-ci fera le suivi avec le résident et le conseil.

Des invitations furent également reçues pour :

- le colloque annuel de Fondation Rues Principales qui aura lieu le 20 octobre prochain
- le méchoui du maire de St-Fortunat qui aura lieu le 24 sept. prochain

La compagnie Ledor assurance avise que la responsabilité de la municipalité pourrait être engagée suite à des dommages survenus à une automobile le 16 août dernier. Cette lettre a été transmise aux assureurs de la municipalité.

Un résident de l'avenue Notre-Dame fait la demande que les frais pour les dérogations mineures occasionnées par les travaux soient remboursés aux résidents. Un avis de motion sera adopté à ce sujet au point 9.1

7. **TRAVAUX PUBLICS**

16-09-6704

7.1 Acceptation soumissions –Offre de services professionnels (Architectures, ingénierie et surveillance des travaux –CVT)

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour réaliser les plans et devis d'architecture et d'ingénierie d'un bâtiment, ainsi que la surveillance des travaux d'un Centre de valorisation technique (CVT)

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues :
-Les architectes Isabelle Jacques & Odette Roy
-Moreau Architectes
-Diane Gervais, architecte

CONSIDÉRANT qu'un comité de trois personnes a effectué l'analyse des soumissions selon les critères prévus par la loi ;

EN CONSÉQUENCE, *il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission des Architectes Isabelle Jacques et Odette Roy inc. pour réaliser les plans et devis d'architecture et d'ingénierie d'un bâtiment, ainsi que la surveillance des travaux d'un Centre de valorisation technique (CVT). Cette firme ayant obtenu le meilleur pointage, le prix de la soumission étant de 84 506.63\$ (taxes incluses).*

ADOPTÉ

16-09-6705

7.2 Appel d'offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et gros rebuts

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale adjointe à faire une demande de soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles sur son territoire.

Les soumissions devront comprendre cinq (5) options soient :
le coût pour l'année 2017,
le coût pour les années 2017-2018,
le coût pour les années 2017-2018 et 2019,
le coût pour les années 2017-2018-2019-2020
et le coût pour les années 2017-2018-2019-2020-2021.

ADOPTÉ

16-09-6706

7.3 Offre de WSP – Travaux 7^e rue Ouest

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme WSP pour réaliser l'estimation préliminaire des coûts de la 7^e Rue Ouest et ce, pour un montant approximatif de 1 800\$ plus taxes. Tel que proposé, une lettre explicative sur le bilan des coûts du projet et particularités, une estimation détaillée des coûts ainsi qu'un croquis en plan du secteur devront aussi être fournis.

ADOPTÉ

16-09-6707

8. LOISIRS ET CULTURE**8.1 Location du casse-croûte du Centre Desjardins**

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'offre d'opération du casse-croûte du centre des loisirs Desjardins et d'autoriser la Directrice des loisirs à signer une entente écrite entre Mme Thérèse Gagnon et la municipalité et ce, pour la saison hivernale 2016-2017.

Mme Gagnon s'engage à verser un loyer de 100\$/mois plus taxes pour la saison hivernale. Ladite entente est conditionnelle à ce qu'une copie soit remise aux élus.

ADOPTÉ

16-09-6708

8.2 Nomination de Mme Annie Rodrigue -représentante de la bibliothèque municipale

Il est proposé par Émilie Roberge que le Conseil municipal mandate Mme Annie Rodrigue pour représenter le Conseil municipal au sein de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ

16-09-6709

8.3 Modification au contrat de la Directrice des loisirs et de la culture

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le contrat de travail de la Directrice des loisirs pour y ajouter le point suivant :

- La Directrice des loisirs aura droit à une allocation annuelle de 250\$ pour couvrir ses déplacements avec son véhicule personnel sur le territoire de la municipalité. Pour l'année 2016, ce montant sera calculé au prorata des mois travaillés.

ADOPTÉ

9. URBANISME

9.1 Avis de motion- Amendement au règlement de permis et certificats

16-09-6710

Avis de motion est donné par Annie Rodrigue que lors d'une session subséquente, le Conseil amendera son règlement relatif aux permis et certificats afin d'apporter des précisions sur les tarifs lors de travaux municipaux.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Quelques questions furent posées dont :

- Des lettres seront envoyées aux propriétaires de terrains vacants qui omettent d'entretenir leur terrain.
- Le dossier Québec Asbestos avance.
- Nous sommes dans l'attente du règlement d'emprunt pour le poste-incendie et suite à sa réception nous déposerons une demande d'aide financière pour les travaux à faire.
- Plusieurs commentaires négatifs sur l'aménagement paysagé de la route 112, des correctifs seront apportés.
- Un citoyen fait la demande qu'un panneau 50km semble à celui de la municipalité de St-Frédéric soit installé, est-ce que la valeur de cet investissement serait bénéfique ?

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le lundi 3 octobre à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-09-6711

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h18.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Sec. trés. adjointe